

DES ÉTUDES À L'EMPLOI



SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Table des matières

Les secteurs professionnels proches de la discipline	3
Enseignement, Formation	4
Documentation, Métiers du livre, Édition	6
Études, Statistiques	8
Conseil aux entreprises, Ressources humaines	10
Recherche, Innovation	12
Des secteurs professionnels éventuellement envisageables	15
Communication, Journalisme, Multimédia	16
Management, Fonctions administratives	18
Social, Humanitaire	20
Sigles utilisés	22

Les secteurs professionnels proches de la discipline

Enseignement, Formation



Ce secteur regroupe tous les professionnels spécialistes de la pédagogie, que ce soit dans l'enseignement initial ou dans l'enseignement relevant de la formation continue. Leur statut varie selon la (ou les) discipline(s) enseignée(s) et le public auquel ils s'adressent : professeur des écoles dans l'enseignement primaire, professeur de collège ou de lycée dans le secondaire, enseignant-chercheur à l'université, formateur d'adulte dans le système de formation continue, etc.

Ce secteur regroupe également des métiers ayant une forte proximité avec la pédagogie : conseillers principaux d'éducation, professeurs documentalistes, chefs d'établissements ou psychologues de l'éducation nationale, spécialité éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle dans les collèges et les lycées, conseillers pédagogiques, directeurs d'école ou psychologues de l'éducation nationale, spécialité éducation, développement et apprentissages dans le primaire, responsables pédagogiques ou conseillers en formation continue, etc. pour la formation des adultes.

Des exemples de métiers

↳ Responsable pédagogique :

son rôle est de concevoir et d'élaborer les supports pédagogiques, en collaboration avec les formateurs. Il est responsable de la qualité pédagogique, il définit les projets de produits et joue un rôle de proposition et de conseil vis à vis des clients. Il coordonne une équipe pédagogique de formateurs et peut dispenser lui-même des actions de formation.

↳ Conseiller Principal d'Éducation (C.P.E.) :

il gère la vie scolaire dans les collèges et les lycées d'enseignement général ou technique. Il surveille les élèves et contrôle le respect du règlement intérieur de l'établissement d'enseignement (comportement, sécurité, effectifs, ponctualité, assiduité, ...) afin de garantir de bonnes conditions de scolarité. Il a à la fois un rôle d'encadrement, de dialogue et d'animation. Il encadre également les équipes d'assistants d'éducation.

↳ Enseignant-chercheur en Sciences de l'éducation :

sa mission est double : transmettre des connaissances et faire progresser la recherche dans sa discipline. Comme enseignant, il élabore, avec les autres membres

de l'équipe pédagogique, le contenu des formations en tenant compte des requis à acquérir dans les différents aspects des sciences de l'éducation. Il assure l'organisation et la correction des examens et participe à des jurys. En dehors des cours, il peut être amené à recevoir les étudiants pour leur apporter des conseils sur la méthodologie du travail universitaire ou les aider dans leurs choix de parcours de formation. Dans les filières professionnalisées, il participe à la coopération entre l'université et le monde professionnel.

↳ Ingénieur-concepteur pédagogique numérique :

il est chargé de développer des contenus de formation permettant d'accompagner et d'assurer le suivi individuel ou de communautés d'apprentissage. Sur la base d'un cahier des charges, il rédige un scénario pédagogique permettant de répondre à un besoin de formation spécifique. Cela peut concerner tout public, tout domaine et tout type de formation (formation hybride, SPOC, MOOC, formation à distance). Il est ensuite amené à concevoir et réaliser des contenus de formation multimédias tels que des tutoriels, des vidéos de cours, des exercices interactifs, des quizz de validation de contenus, des serious game,

etc. Il collabore avec des experts métier tout au long du projet : formateurs, informaticiens, réalisateurs audiovisuels, etc. Il a ainsi un rôle de chef de projet qui part de la sensibilisation des équipes pédagogiques au numérique à l'évaluation du dispositif mis en place en passant par la construction de séquences pédagogiques.

↳ Professeur des écoles :

il enseigne aux élèves des écoles maternelles et primaires, soit auprès d'enfants ayant de 2 à 11ans. L'enseignement qu'il dispense est polyvalent : français, mathématiques, histoire et géographie, sciences expérimentales, langue vivante, musique, arts plastiques, activités manuelles et éducation sportive. Ce sont les contenus et les activités liés à toutes ces disciplines qu'il est amené à organiser et à conduire avec ses élèves.

↳ Responsable de formation :

dans une entreprise ou au service d'une entreprise, il est en charge du développement des compétences des salariés. Pour cela, il définit la politique de formation, les objectifs, leur hiérarchie et leur coordination avec la stratégie globale de l'entreprise. Puis il en négocie la réalisation et en assure le montage financier.

↳ D'autres métiers :

Enseignant spécialisé - Conseiller en VAE (Validation des acquis de l'expérience) - Conseiller en formation dans un GRETA

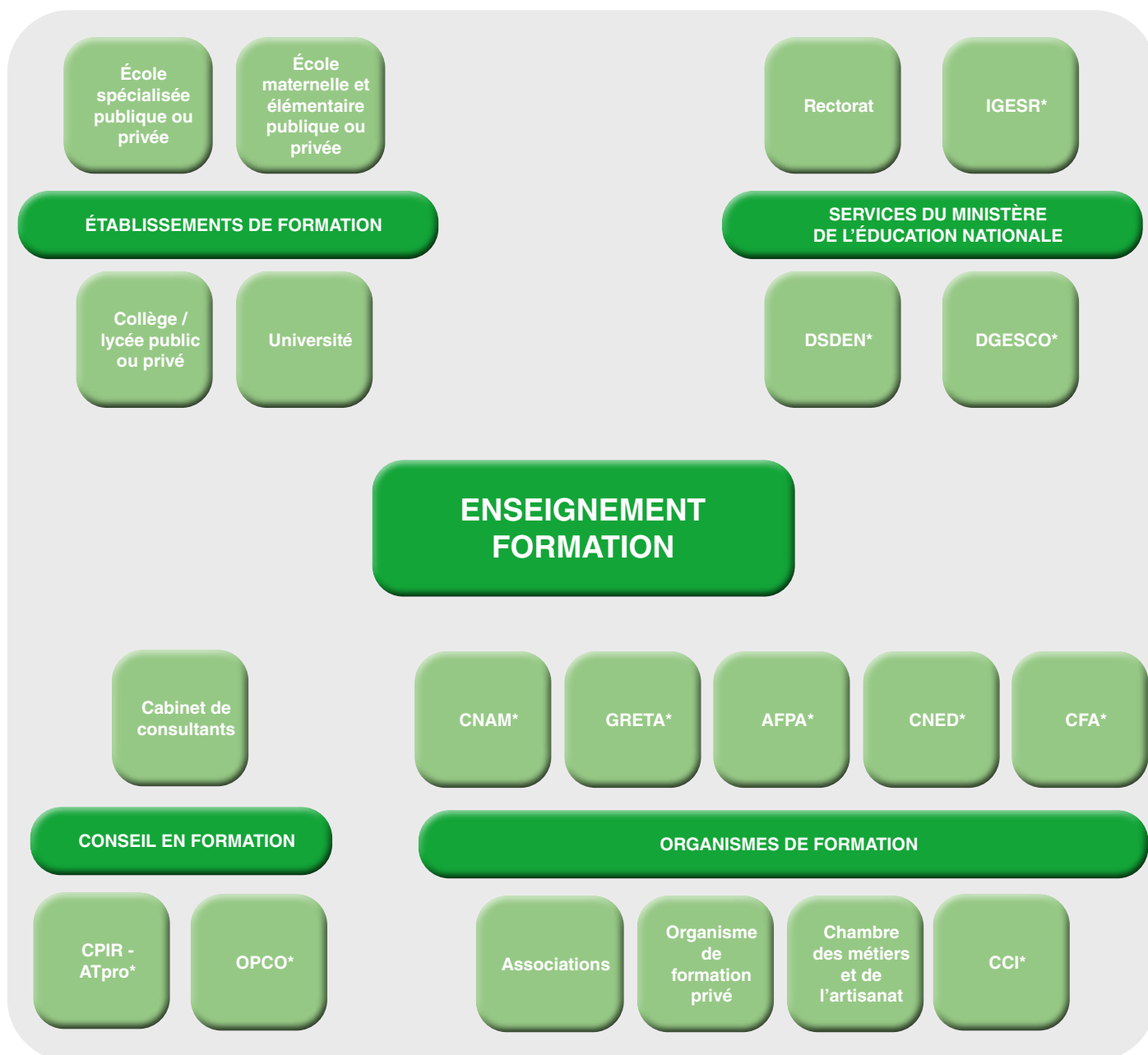
Formations possibles à l'UGA

♦ Masters (Bac + 5)

- [Ingénierie de la formation professionnelle : apprentissages, travail et compétences](#)
- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - [Encadrement éducatif](#)
- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 1er degré - [Professorat des écoles](#)
- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 2nd degré - [Documentation](#)
- [Didactique des langues et ingénierie pédagogique numérique](#)

Outre les formations citées ci-dessus, il existe, dans certaines universités françaises, des masters Humanités numériques ouverts aux titulaires d'une licence sciences de l'éducation qui permettent de s'orienter vers les métiers de l'enseignement et de la formation, doté de solides compétences numériques pour pouvoir construire des programmes de formation à distance.

Des structures d'emploi possibles



Liens utiles

- [Les métiers et l'emploi dans l'enseignement](#) (ONISEP)
- [Les métiers de l'éducation nationale](#) (Ministère de l'éducation nationale)
- [Les métiers de l'enseignement et de la formation](#) (CIDJ)

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- Fiches CIDJ n° 2.41 : [Les métier de l'enseignement](#) ; n° 2.42 : [Professeur des écoles](#) ; n° 2.45 : [Enseignant du supérieur](#)
- Parcours ONISEP n° 184 : [Les métiers auprès des enfants](#)

Ressources numériques

- [Info jeunesse IJ Box](#) sur [PROSE](#)
- Site [Mon orientation](#)



Documentation, Métiers du livre, Édition

Ce secteur regroupe les métiers qui traitent des documents, et plus particulièrement des livres pour les domaines de l'édition, de la librairie et des bibliothèques.

Édition, librairie, bibliothèque

Édition, librairie, bibliothèque relèvent de la chaîne du livre. En effet, pour qu'un livre arrive jusqu'au consommateur, des professionnels multiples interviennent : les éditeurs conçoivent un projet et coordonnent auteurs, illustrateurs, correcteurs et maquettistes. Les assistants ou chefs de fabrication, mettent le livre en forme. Puis, ce sont les attachés de presse et les commerciaux qui en assurent la promotion et la diffusion. Au bout de la chaîne, les libraires conseillent et vendent le livre au public, tandis que les bibliothécaires (ou archivistes) les conservent et les mettent à la disposition du public.

Recrutement :

- dans le secteur de l'édition, le Bac + 5 est apprécié. Les stages constituent un atout indispensable pour développer un réseau de contacts.
 - dans le secteur des bibliothèques, l'essentiel des emplois relève de la fonction publique territoriale. Même si en théorie il est possible de passer les concours avec un niveau Bac, Bac +2 ou Bac + 3, les chances de réussite sont meilleures avec une solide culture générale de base et une formation spécialisée de niveau Bac + 5.
- Les diplômés en sciences de l'éducation pourront s'orienter plus particulièrement vers le secteur de l'édition d'ouvrages à caractère pédagogique.

Documentation

Les professionnels de ce secteur travaillent dans des domaines très variés : presse, industrie, cabinet d'avocats, associations... Leur travail consiste à utiliser toutes les ressources à disposition (documents papiers ou audiovisuels, presse, radio et télévision, sites Web, blogs, etc.) pour collecter l'information, la traiter et la classer par thèmes puis la stocker de manière à pouvoir l'utiliser au moment où elle est utile. Travail constant de veille documentaire sur des bases de données, moteurs de recherche, logiciels spécifiques de classification et de pré-analyse des documents sont les outils indispensables aux documentalistes.

Recrutement : pour ces professionnels, les collectivités arrivent en tête des recruteurs. Dans le privé, seules les grandes entreprises possèdent leur propre service doc.

Des exemples de métiers

Documentaliste :

il assure la collecte, le traitement et la diffusion des documents traitant d'un sujet défini nécessaire à une entreprise ou un service. On demande fréquemment au documentaliste d'être spécialiste d'un domaine. Selon son expérience professionnelle, il a plus ou moins de responsabilités : il peut effectuer des tâches purement techniques mais peut aussi animer une équipe, gérer des budgets, analyser l'efficacité du système documentaire.

les lecteurs, les aide dans leurs recherches et peut les orienter dans leur choix de lecture. Selon la taille et la spécialisation de la bibliothèque, ses tâches peuvent être variées et son public assez différent : enfants ou adultes, chercheurs, étudiants, salariés d'entreprises... Pour élargir le public, le bibliothécaire peut aussi organiser des animations : expositions, rencontres avec des auteurs ou débats, lecture de contes, ateliers...

ciété, il assure lui-même ces diverses fonctions ou en délègue une partie à ses collaborateurs.

Libraire :

il est l'intermédiaire entre le livre et le public. Travaillant en collaboration avec les maisons d'édition, le libraire sélectionne et commande auprès d'eux les livres qui correspondent le mieux à sa clientèle. Il assure les tâches liées à la gestion des stocks (commandes, inventaire, retour des invendus...) même si le prix de vente des livres lui est imposé. Certains libraires organisent des rencontres ou des séances de dédicace avec les auteurs pour animer leur espace de vente. Car le libraire exerce un rôle fondamental d'accueil et de conseil. Ses connaissances littéraires et culturelles sont déterminantes pour orienter la clientèle et la fidéliser.

Bibliothécaire :

il est le trait d'union entre les ouvrages et les usagers. Accueil du public, conservation du fonds, classement, gestion du prêt... ses tâches sont nombreuses. Il commande les ouvrages (livres, CD, DVD...), les classe, et communique auprès du public. Il accueille

Éditeur :

il dirige une maison d'édition. Véritable chef d'entreprise, il est présent à toutes les étapes du processus qui aboutit à la vente de livres, de revues, de disques, d'œuvres d'art... Recherche et choix d'ouvrages, suivi de leur fabrication et commercialisation sont les trois volets de son activité. Selon la taille de la so-

D'autres métiers :

Responsable d'édition - Chargé de veille documentaire - Rédacteur documentaliste - Record Manager - Directeur éditorial - Conservateur de bibliothèque

Formations possibles à l'UGA

♦ BUT 2e ou 3e année* (Bac + 3)

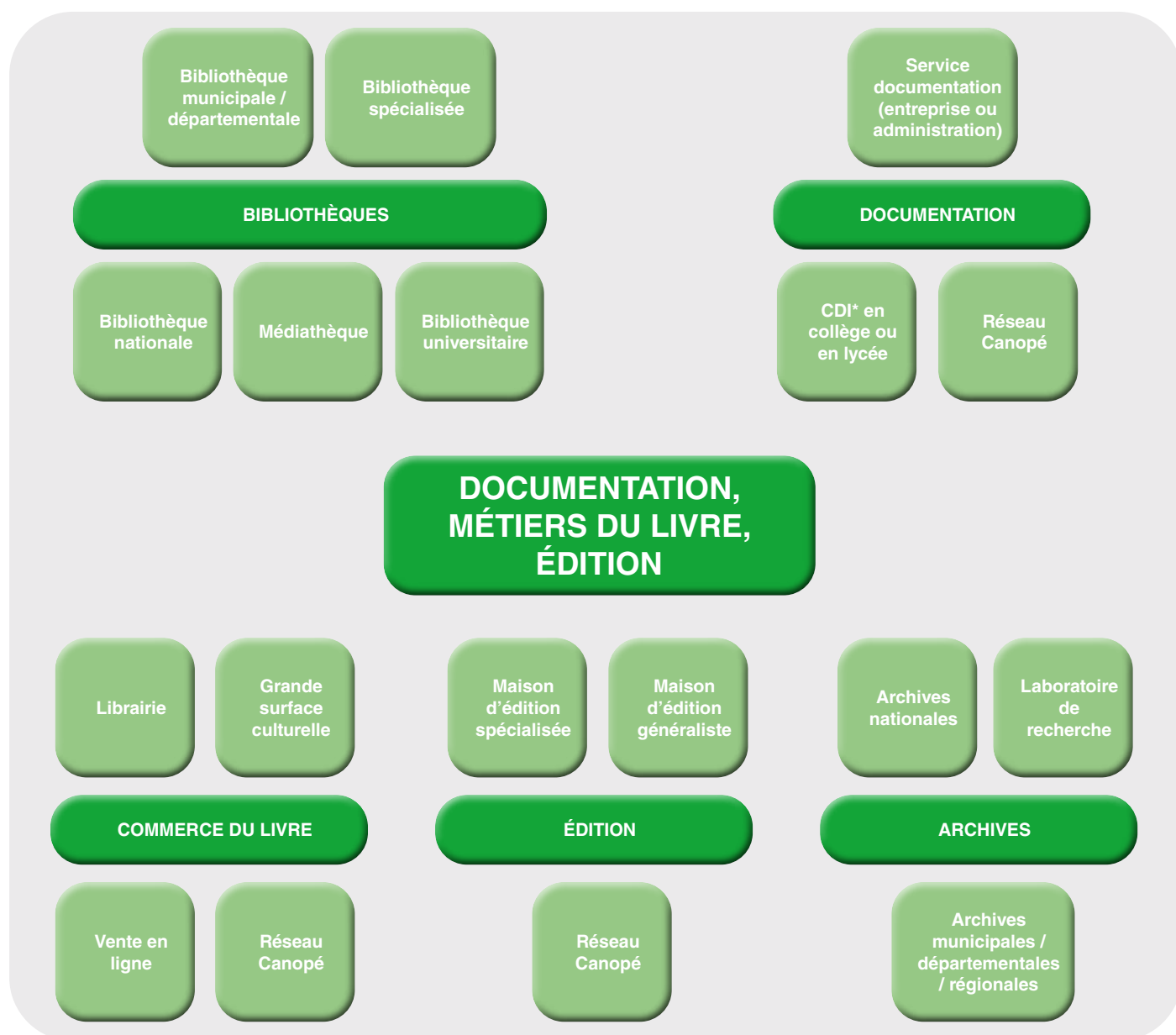
- [Métiers du livre et du patrimoine](#)
- [Information numérique dans les organisations](#)

♦ Masters (Bac + 5)

- [Information, documentation et bibliothèque](#)
- [Métiers de l'édition](#)
- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), parcours [Documentation](#) (CAPES de documentation)

* Les titulaires d'une L2 pourront éventuellement accéder à un BUT 2e ou 3e année selon les conditions qui seront consultables sur e-candidat à partir de mars.

Des structures d'emploi possibles



Liens utiles

- [Le référentiel des emplois et des compétences de la Bibliothèque nationale de France](#) - BNF
- [Les structures régionales du livre](#)
- [Le réseau Canopé](#)
- [Cartographie des métiers de l'édition](#)

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- **Fiche CIDJ** n° 2.676 : [Les métiers des bibliothèques](#) ; n° 2.677 : [Les métiers de la documentation](#) ; n° 2.678 : [Les métiers du livre et de l'édition](#)
- **Parcours ONISEP** n° 195 : [Les métiers du livre](#) ; n° 198 : [Les métiers de l'information et de la communication](#)

Ressources numériques

- [Info jeunesse IJ Box](#) sur [PROSE](#)
- Site [Mon orientation](#)



Études, Statistiques

Ce secteur regroupe tous les professionnels en capacité de conduire des études, aussi bien qualitatives que quantitatives.

Études qualitatives

L'étude a pour objectif d'éclairer l'entreprise sur la stratégie à adopter pour se développer ou pour s'adapter aux évolutions sociétales, sur des dimensions très variées : les ressources humaines, la stratégie commerciale et le marketing, les méthodes de

management, le choix des systèmes d'information...

Ces professionnels peuvent également être amenés à travailler avec les acteurs des politiques publiques (Etat, collectivités locales, institutions publiques...) pour leur fournir les éléments d'analyse utiles à la mise en œuvre de mesures répondant aux besoins des citoyens. C'est le cas notamment pour l'accompagnement des méthodes d'enseignement, de l'intégration de nouvelles connaissances dans les contenus pédagogiques, etc.

Le rôle du chargé d'étude est de rassembler les éléments de connaissance, dont des éléments chiffrés dans certain cas, pour élaborer un diagnostic après en avoir évalué les enjeux. Il peut également être amené à assurer un suivi des préconisations qu'il a rédigées.

Statistiques et prévisions

Dans ce domaine, les professionnels sont en mesure de mener des enquêtes chiffrées, allant de la collecte des données en passant par leur traitement à l'aide de logiciels très performants pour aboutir à l'interprétation de celles-ci et à la présentation d'une synthèse au commanditaire. Ils peuvent également proposer des modèles statistiques permettant de prévoir les évolutions à plus ou moins long terme.

Marché de l'emploi : Tous les domaines sont ouverts à ces professionnels, de la finance à la santé publique, en passant par la chimie, les administrations publiques, les instituts de sondages ou les télécommunications. Une double compétence est donc parfois nécessaire. Cependant, les débouchés se situent surtout dans la banque-assurance et dans l'industrie pharmaceutique mais aussi dans le secteur public qui emploie environ 10000 personnes, dont 6500 à l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques).

Niveau requis : La qualification nécessaire à l'exercice d'une profession dans ce domaine va de Bac +2 à Bac +5.

Ces professions demandent un goût prononcé pour les chiffres et l'informatique mais aussi un esprit logique, le sens de l'analyse, de la synthèse et du contact.

Des exemples de métiers

Statisticien :

Il a en charge soit l'aspect quantitatif des études, soit l'organisation et l'exploitation de bases de données et l'application de techniques statistiques telles que la simulation, l'analyse multidimensionnelle et la modélisation. Il lui revient de définir les plans d'analyse statistique et l'élaboration de programmes informatisés. Il gère la production chiffrée de l'entreprise ou de l'administration ainsi que l'exploitation de statistiques externes. Dans une collectivité territoriale, il conduit des études dans différents champs d'intervention (habitat, urbanisme et aménagement, emploi-formation professionnelle...) qui serviront de support à la définition des politiques publiques de la collectivité.

Chargé de la production et de l'analyse des données :

dans un centre de recherche ou un observatoire de l'insertion professionnelle d'une université, il participe à la conception d'un protocole de collecte et au traitement de données de terrain. Dans un premier temps, il élabore les modalités de recueil d'informations sur le « terrain » (questionnaire, grille d'entretien et/ou d'observation ...) en les adaptant au milieu économique et social concerné par l'étude. Puis il organise et coordonne le recueil d'informations et, à l'aide d'outils statistiques, met en œuvre les techniques de traitement des données afin de proposer une interprétation de celles-ci. Il met ensuite à disposition les données et informations sous une forme facilitant leur appropriation.

Chargé d'étude et d'évaluation (enseignement) :

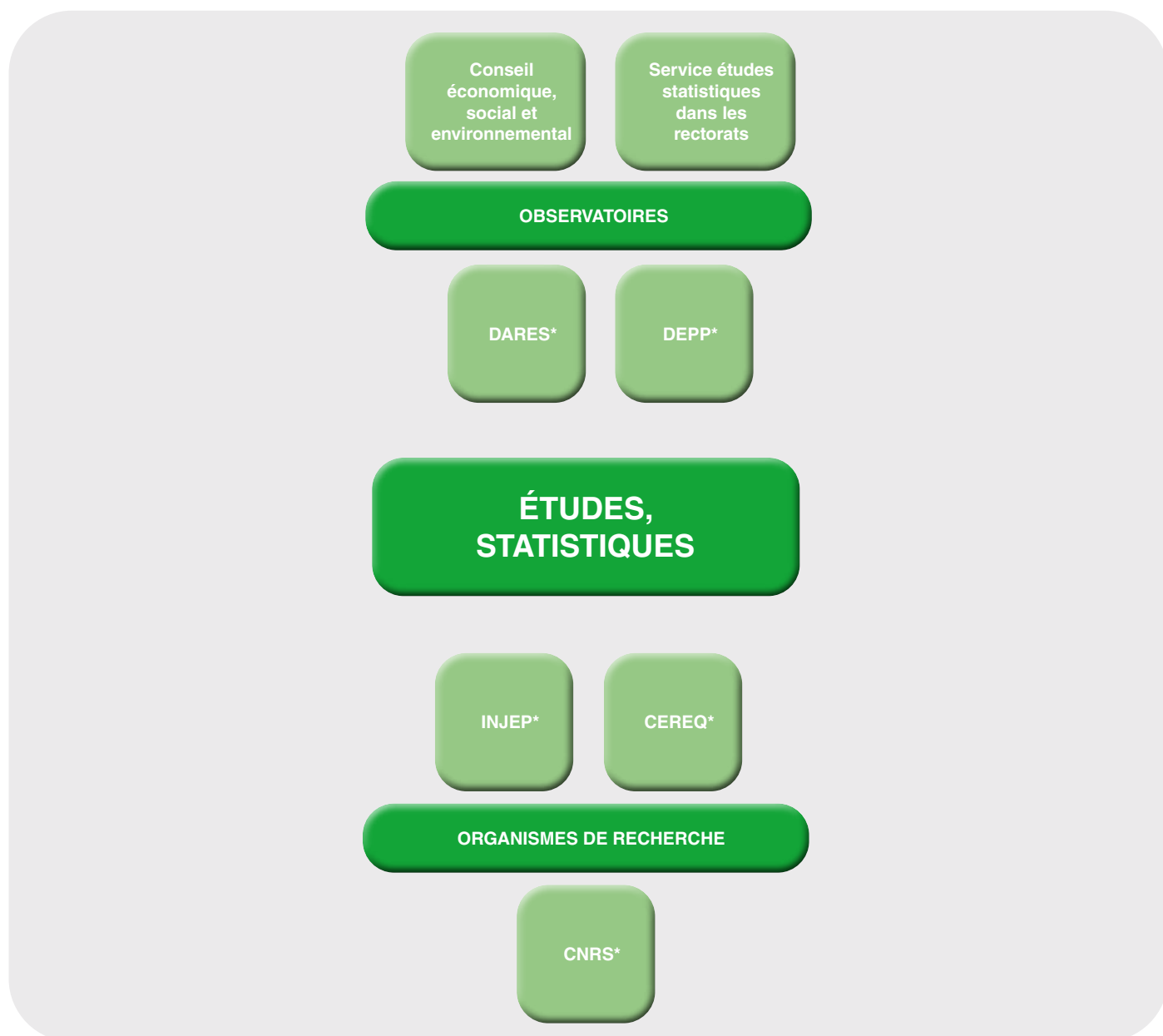
son rôle consiste à réaliser des études et des synthèses visant à caractériser une situation existante ou à élucider les conséquences de politiques publiques. En éducation, de nombreux sujets d'études peuvent être lancés : comparaison entre différentes approches pédagogiques et effets sur les apprentissages, analyse comparée (dans le temps, entre plusieurs pays, etc.) sur le niveau des élèves dans le primaire, dans le secondaire, etc. Pour cela, il construit des indicateurs susceptibles de rendre compte de la situation à analyser, utilise si nécessaire les méthodes statistiques appropriées, élabore la démarche utile aux différentes phases de l'étude puis analyse et interprète les résultats. Enfin, il se charge de diffuser et valoriser l'étude réalisée, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral.

Formations possibles à l'UGA

♦ Master (Bac + 5)

- [Ingénierie de la formation professionnelle : apprentissages, travail et compétences](#)

Des structures d'emploi possibles



Liens utiles

- [Portail des chambres de métiers et de l'artisanat](#)
- [Portail des chambres de commerce et d'industrie](#)
- [Business France](#)
- [Conseil économique, social et environnemental](#)

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- Fiche CIDJ n° 2.886 : [Les métiers des statistiques et du big data](#)
- Document ONISEP : [Mathématiques, statistique et informatique](#)

Ressources numériques

- [Info jeunesse IJ Box](#) sur [PROSE](#)
- Site [Mon orientation](#)



Conseil aux entreprises, Ressources humaines

Conseil aux entreprises

L'activité de conseil vise à améliorer le fonctionnement et la performance d'une organisation publique ou privée.

Les domaines d'application sont nombreux et variés : stratégie d'entreprise, marketing, management, ressources humaines, formation, systèmes d'information, etc. Cependant, quel

que soit le domaine d'intervention, le travail de conseil comprend toujours les mêmes phases : recueil de la demande, entretiens avec les responsables et le personnel et analyse de la situation existante à l'aide des informations collectées. Vient ensuite la phase de préconisation de solutions et de recommandations, puis la formulation des conclusions qui peut conduire à la mise en place du changement.

Recrutement : pour accéder à ce secteur, un Bac + 5 est indispensable. Les cabinets internationaux sont de gros recruteurs. Et les jeunes diplômés sont largement concernés, puisqu'ils représentent souvent plus de la moitié des recrutés.

Ressources humaines

Les professionnels de ce secteur, présents dans toutes les entreprises et organisations, ont pour rôle la prise en charge des salariés, de leur intégration à leur départ et ce, sous différents aspects : recrutement, gestion de la paie et formalités administratives, gestion des carrières, formation, mobilité, relations sociales, communication interne...

Les deux tiers des salariés de ce domaine travaillent dans une entreprise ou une administration, le tiers restant dans des cabinets indépendants, centrés soit sur le recrutement soit sur le conseil dans la gestion des RH.

Recrutement : les besoins en professionnels de la gestion RH vont du niveau Bac + 2 à Bac +5. Les titulaires d'un Bac + 2 ou Bac + 3 occuperont des postes opérationnels tandis que les titulaires d'un Bac + 5 seront positionnés sur les aspects plus stratégiques : politique de rémunération, de formation, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, négociations collectives... en relation directe avec la direction.

Des exemples de métiers

➤ Auditeur social :

appelé par l'entreprise, il est chargé d'étudier le comportement des salariés au travail et d'évaluer leur capacité d'adaptation au changement. Il conseille et accompagne les dirigeants de l'entreprise dans l'élaboration de stratégies de transformation, d'adaptation et de conduite du changement. Il conçoit les processus de changements organisationnels et managériaux (humains, technologiques, financiers, informatiques, démarche qualité, sécurité, ...). Il vérifie si la loi est respectée dans le cadre des ressources humaines. Il intervient généralement pour préparer un changement important dans l'organisation de l'entreprise ou une fusion.

➤ Consultant en recrutement :

il définit en collaboration avec l'entreprise cliente, le profil de la personne recherchée. Il rédige une définition de fonctions ainsi qu'un descriptif des activités de l'entreprise

cliente. Il rédige également l'annonce et sélectionne des candidatures ou des candidats à présenter à l'entreprise cliente.

➤ Chargé de formation :

il met en œuvre la politique de formation d'une structure ou assiste les dirigeants dans leur politique de formation selon les orientations stratégiques et les objectifs de développement visés. Il analyse et diagnostique les besoins de l'entreprise et conduit les audits pour proposer des actions, élaborer des plans de formation. Il peut être amené à suivre le bon déroulement des formations et à en établir le bilan. Enfin, il joue un rôle de prospective et de commercialisation.

➤ Assistant Ressources Humaines :

il réalise le suivi administratif de la gestion du personnel (contrats, absences, visites médicales, déclarations aux organismes sociaux, ...) et de la formation continue se-

lon la législation sociale, la réglementation du travail et la politique des ressources humaines de la structure. Il peut préparer et contrôler les bulletins de salaires ou peut réaliser le suivi de contrats d'externalisation de services (paies...).

➤ Conseiller Pôle Emploi :

il prend en charge les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi et définit le projet individuel avec la personne (emploi, création d'entreprise, formation, ...). Il lui propose des actions et des axes d'évolution, la conseille dans ses démarches. Il peut concevoir et animer des actions collectives sur des thèmes liés à la formation, l'emploi. Il apporte aide et conseils aux entreprises pour affiner la définition des profils de poste, suivre la diffusion des offres d'emploi, accompagner dans la mise en place des mesures d'aide à l'embauche, informer sur la législation concernant les recrutements...

➤ D'autres métiers :

Assistant de formation - Consultant en accompagnement au changement - Responsable recrutement - Responsable formation...

Formations possibles à l'UGA

♦ Licence professionnelle (Bac + 3)

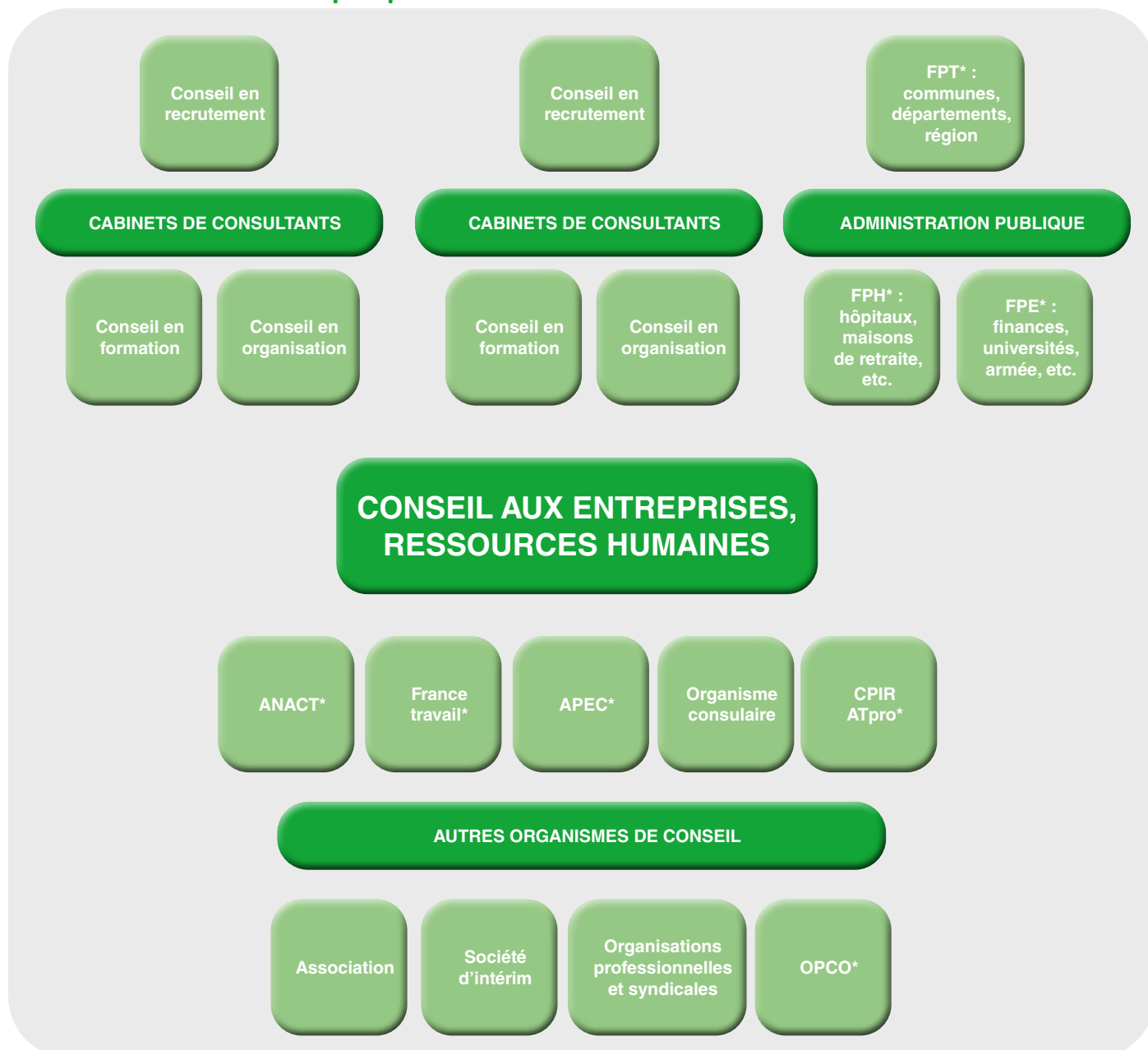
- [Gestion et accompagnement des parcours professionnels](#)

♦ Masters (Bac + 5)

- [Ingénierie de la formation professionnelle : apprentissages, travail et compétences](#)

- [Management stratégique des ressources humaines](#)

Des structures d'emploi possibles



Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- Fiche CIDJ n° 2.339 : [Les métiers de l'audit et du conseil en entreprise](#) ; n° 2.335 : [Les métiers des ressources humaines](#)
- Parcours ONISEP n° 192 : [Les métiers de la gestion, de la comptabilité et des ressources humaines](#)

Ressources numériques

- [Info jeunesse IJ Box](#) sur [PROSE](#)
- Site [Mon orientation](#)

Recherche, Innovation



Ce secteur regroupe tous les professionnels assurant des fonctions de recherche, qu'elle soit fondamentale ou appliquée.

Des liens entre recherche fondamentale et recherche appliquée

La recherche fondamentale a pour but de faire progresser les connaissances tandis que la recherche appliquée a pour objectif de répondre à un besoin en améliorant l'existant dans la plupart des cas. Mais la frontière est parfois mince entre ces deux aspects de la

recherche. Dans certains cas, les résultats de la recherche fondamentale trouvent rapidement une application dans l'industrie ou les services et la recherche appliquée peut servir de base de travail pour une recherche fondamentale.

L'innovation

Les résultats de la recherche peuvent être source d'innovation. Ils peuvent faire l'objet de transfert technologique ou de création de start up grâce aux SATT (Sociétés d'accélération de transfert de technologies) qui assurent le relais entre les laboratoires de recherche et les entreprises et financent les phases de maturation des projets et de preuve de concepts. Ces guichets uniques de valorisation renforcent l'efficacité du dispositif d'innovation et la compétitivité de l'industrie. En s'appuyant sur l'évolution des connaissances, les services recherche et développement des entreprises peuvent créer des produits, des procédés ou de services innovants dans le but de favoriser la croissance économique de leur entreprise.

Niveau requis : Pour travailler dans le secteur de la recherche et l'innovation, un Bac + 5 (master, diplôme d'ingénieur) est le minimum requis, voire même un Bac + 8 (doctorat), notamment pour exercer comme enseignant-chercheur.

Des exemples de métiers

➤ Enseignant - chercheur en sciences de l'éducation :

son travail comporte 2 volants : l'enseignement des sciences de l'éducation auprès des étudiants mais aussi la recherche fondamentale ou appliquée. Il supervise et réalise des travaux de recherche ou d'étude scientifique permettant d'explorer, d'approfondir ou d'enrichir les connaissances de sa discipline, à partir d'un travail bibliographique, en laboratoire et / ou sur le terrain et d'une réflexion personnelle, dans le cadre d'objectifs définis dans les thématiques du centre de recherche et de l'université de rattachement et selon des règles éthiques. Il participe aussi à la diffusion des connaissances scientifiques auprès de la communauté scientifique en publiant ses travaux et en participant

à des conférences et à des colloques nationaux et internationaux. Il contribue aussi à l'évaluation de ses pairs dans les publications et auprès des organismes de financement de la recherche, publics ou privés. En qualité de professeur d'université, il se doit d'assurer la responsabilité d'une formation universitaire, de diriger une équipe ou un centre de recherche et / ou de s'impliquer dans les structures de direction de l'université.

➤ Directeur de recherche appliquée :

il supervise et réalise des travaux de recherche et d'étude scientifique permettant d'explorer, d'approfondir et d'étendre la connaissance selon les règles éthiques, dans un domaine d'études applicatif du centre de recherche de rattachement. Il

valorise et diffuse les résultats auprès de la communauté scientifique, d'institutionnels ou d'entreprises. Il peut collaborer avec des équipes de recherche privées ou publiques dans le cadre de transfert de technologies ou de projets de recherche et développement. Il supervise et coordonne un projet, une équipe, un service, un laboratoire ou un département de recherche.

➤ Chargé de valorisation de la recherche :

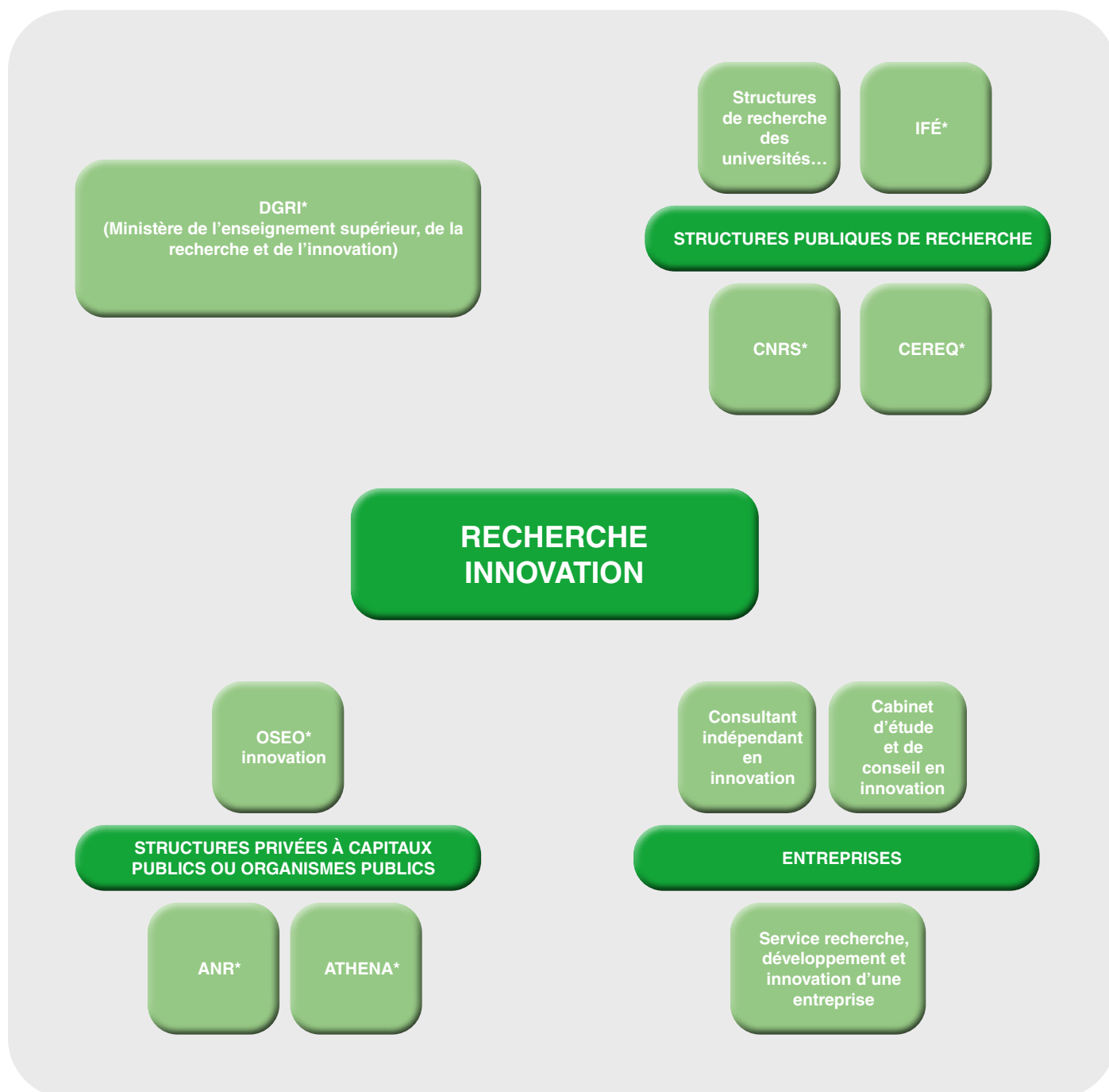
il propose, définit et met en œuvre la politique de valorisation dans un ou plusieurs domaines scientifiques, des activités de recherche de l'établissement, il assure la mise en relation des laboratoires avec le monde institutionnel, économique et social.

Formations possibles à l'UGA

♦ Masters (Bac + 5)

- [Ingénierie de la formation professionnelle : apprentissages, travail et compétences](#)
- [Design de transitions](#)

Des structures d'emploi possibles



Liens utiles

- [SATT innovation](#) de Grenoble Alpes
- [Les métiers et l'emploi dans la recherche](#) (ONISEP)
- [Les chercheurs et enseignants chercheurs](#) (Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation)
- [Les personnels de recherche](#) (Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation)

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- Fiche CIDJ n° 2.45 : [Enseignant du supérieur](#) ; n° 2.817 : [Les métiers de la recherche](#)

Ressources numériques

- [Info jeunesse IJ Box](#) sur [PROSE](#)
- Site [Mon orientation](#)

Des secteurs professionnels éventuellement envisageables

divers supports : le papier mais aussi et surtout les nouvelles technologies (web 2.0, réseaux sociaux, blogs, etc.) qui ont largement fait évoluer les pratiques. Seul l'objectif peut distinguer les différentes fonctions de communication : il s'agit soit d'informer sur l'actualité économique, sociale, politique, sur un évènement, soit de promouvoir l'image d'une entreprise, d'une institution publique ou de mettre en valeur un produit pour en augmenter les ventes.

Recrutement : Pour réussir en communication et journalisme, un Bac + 5 est fortement recommandé. Il faut avoir une solide culture générale, une formation reconnue, avoir suivi des stages et pratiquer l'anglais. Un réseau professionnel est aussi un plus à ne pas négliger. Quant au recrutement dans le domaine des métiers d'internet, il peut se faire à niveau bac +2 et bac +3 mais la grande majorité des postes à pourvoir sont de niveau bac + 5, avec une large place faite aux jeunes diplômés. Tous les secteurs de l'économie ont besoin de spécialistes du digital : les Pure Players, entreprises qui exercent leur activité uniquement sur Internet (Google, Yahoo, Facebook, Twitter, mais aussi Médiapart, Rue 89, Dailymotion, YouTube, ETC) ; les agences spécialisées qui se chargent des aspects techniques et marketing de la création de sites ou offrent des conseils en communication... ; les entreprises classiques comme les banques, les grands groupes industriels ou de presse, mais aussi le secteur public... Enfin, ce secteur offre des opportunités de s'installer en free-lance pour proposer ses services. Dans ce cas, il est indispensable de prospecter pour décrocher des missions.

Journaliste :

nise les circuits d'information, élabore et diffuse le journal interne, met à jour l'intranet. Il peut organiser des événements festifs, des visites culturelles pour rassembler le personnel.

il a pour rôle de faire connaître un produit, une marque, une entreprise ou une personnalité à la presse écrite et audiovisuelle. Ses contacts avec la presse se font sous forme de rédaction de communiqués, d'envoi d'information mais aussi de l'organisation d'événements : déjeuners de presse, voyages, conférences... Il doit bien connaître les médias auxquels il s'adresse pour leur proposer des articles qui les intéressent.

il organise et met en œuvre des actions de communication et de diffusion de l'information et réalise des outils/soutiens de communication selon la stratégie de l'entreprise. Il participe à la définition de la politique de communication et peut élaborer le plan de communication. Pour la communication interne, il est chargé de mobiliser l'ensemble du personnel autour du projet d'entreprise. Pour cela, il dispense une information rapide, orga-

Il participe à la diffusion d'une bonne image de l'organisme ou de l'entreprise où il travaille. Il assure la promotion des services ou produits offerts par la société. Il s'occupe également de la production et de l'animation des campagnes de communication, de sensibilisation et de l'information (expositions, colloques, conférences de presse, visites d'entreprise...).

Il administre et assure le fonctionnement et l'exploitation d'un site internet pour une entreprise ou une organisation. Il veille à la cohérence, à l'accessibilité et à la sécurité des informations. Il peut être chargé de la création de pages web, de la réactualisation du site, de traiter les incidents de fonctionnement de répondre aux questions posées via la messagerie du site. Il peut travailler tout aussi bien pour une entreprise, un magazine, un fournisseur d'accès...

c'est un nouveau métier qui a pour but d'animer et fédérer pour une société ou une marque les échanges entre internautes en utilisant les services du web 2.0, comme les réseaux sociaux. Il veille à faire respecter les règles de bonne conduite au sein de la communauté. Il identifie les communautés sur le web pouvant faire connaître et diffuser des informations sur la marque ou l'entreprise (blogs, forums, listes de diffusion...), il anime des actions de recrutements de nouveaux membres pour sa communauté et veille à la mise à jour des informations sur les différents supports.

Rédacteur en chef - Secrétaire de rédaction - Assistant de communication - Responsable de la communication événementielle - Consultant en communication

Formations possibles à l'UGA

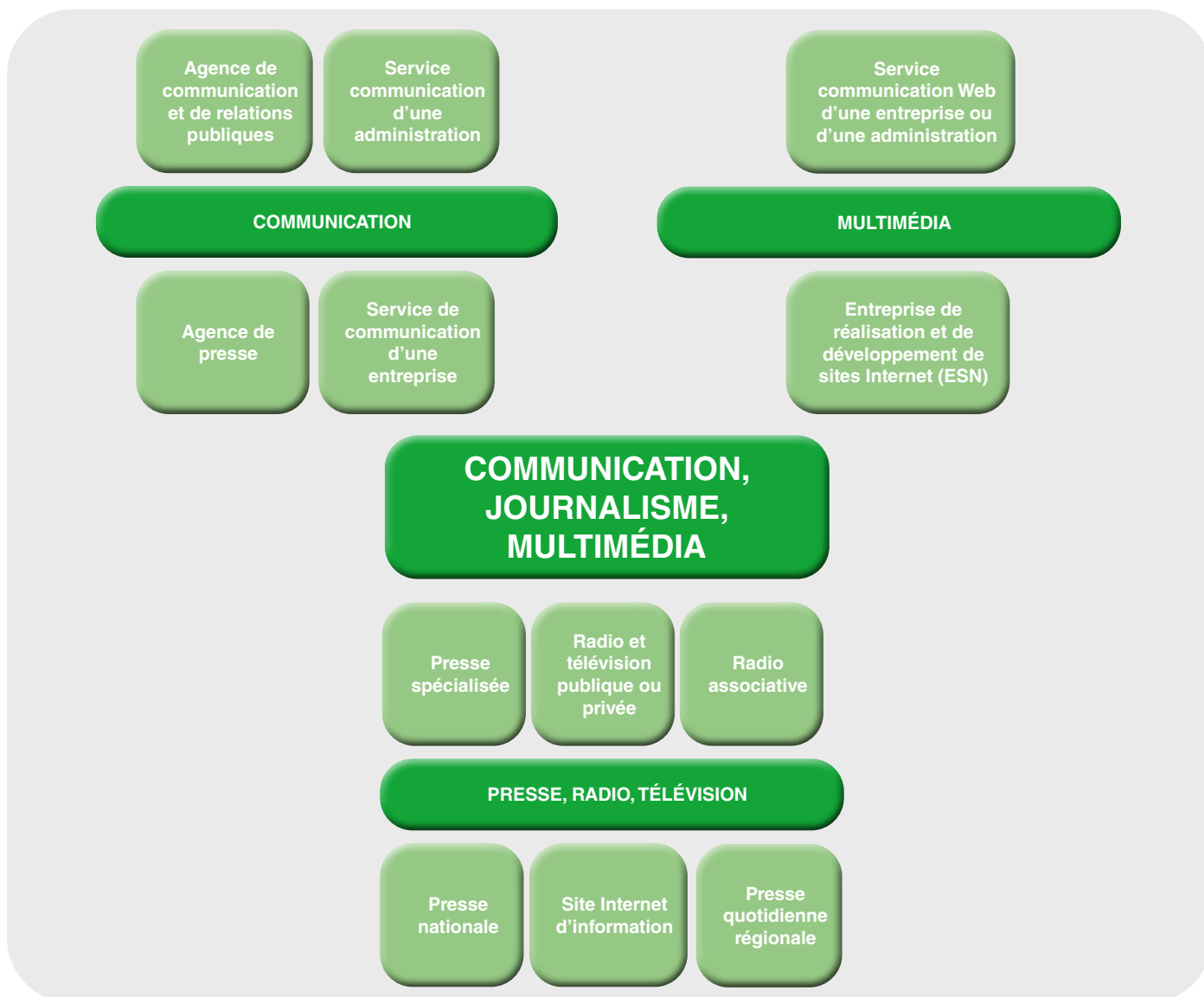
♦ Masters (Bac + 5)

- [Information-communication publique et médias](#)
- [Communication d'entreprise](#)
- [Communication politique et institutionnelle](#)
- [Journalisme](#)
- [Communication marketing et digitale](#)
- [Double compétence : informatique et sciences sociales](#)

Attention : pour accéder aux masters de communication (sauf les masters Communication marketing et digitale et Double compétence : informatique et sciences sociales), il est préférable de suivre au préalable les enseignements de la L3 Information-communication proposée à l'UGA. Pour y accéder, des prérequis sont exigés.

Pour ce qui concerne l'accès au domaine du multimédia, via la construction et la gestion de sites internet essentiellement, le master Double compétence : informatique et sciences sociales est ouvert à des "non spécialistes" souhaitant se former en informatique ; quelques prérequis sont cependant exigés.

Des structures d'emploi possibles



Liens utiles

- [Cartographie des métiers de la presse](#)
- [OPIEC](#) (observatoire des métiers du numérique, de l'ingénierie, du conseil et de l'évènement)

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- Fiche CIDJ n° 2.672 : [Les métiers de la communication](#) ; n° 2.674 : [Les métiers du journalisme](#)
- Parcours ONISEP n° 198 : [Les métiers de l'information et de la communication](#) ; n° 188 : [Les métiers du numérique](#) ; n° 196 : [Les métiers du sport](#)

Ressources numériques

- [Info jeunesse JJ Box](#) sur [PROSE](#)
- Site [Mon orientation](#)



Management, Fonctions administratives

Le management consiste à définir une stratégie globale pour une entreprise ou une administration et à en superviser son exécution. Les managers assument donc une double responsabilité, à la fois stratégique et opérationnelle.

Au cœur des services support de la structure, la fonction administration, gestion, organisation, quant à elle, prend en charge le quotidien des activités administratives.

Le management

Une responsabilité stratégique

Cela passe par :

- la définition de la stratégie en terme d'objectifs à atteindre
- l'élaboration des objectifs de modernisation et de développement de l'entreprise
- la définition des grandes lignes de la politique commerciale, de distribution et de conquête de nouveaux marchés, etc.

Une responsabilité opérationnelle

Pour mettre en œuvre cette stratégie, il faut également s'assurer que les moyens organisationnels, techniques, financiers, logistiques, mais aussi humains sont mis en œuvre de façon satisfaisante.

L'administration

Il s'agit :

- d'assurer l'intendance de la structure, par exemple la logistique, l'entretien des bâtiments, la distribution du courrier, la réservation des salles de réunion, etc.
- de veiller à l'application des politiques de sécurité et à l'amélioration des conditions de travail en lien avec les instances représentatives du personnel.

Recrutement : les cadres en charge des services généraux sont présents dans les grandes et moyennes entreprises ainsi que dans l'administration. Dans les petites entreprises, ces missions sont gérées par le dirigeant de l'entreprise ou l'un de ses collaborateurs (assistant de direction, adjoint de direction, directeur administratif et financier...).

L'organisation et l'optimisation des processus administratifs

Les missions de l'organisateur consistent à :

- effectuer un audit d'organisation (recueillir l'expression des besoins, identifier les dysfonctionnements, ...),
- définir et planifier les processus administratifs en relation avec le système d'information de l'entreprise.

Recrutement : Les principaux employeurs sont les sociétés d'audit, de conseil ainsi que les SSII, mais aussi l'administration. Certains organisateurs sont intégrés en tant que salariés au sein de la structure et rattachés soit à une direction administrative, soit à une direction des systèmes d'information. Seules les grandes structures (en particulier de services) ont vocation à créer un poste d'organisateur.

La fonction secrétariat de direction

Elle intervient en support de l'activité d'un ou plusieurs cadres de direction ; elle prend en charge l'organisation quotidienne et le traitement de différents dossiers.

La fonction couvre deux types d'activités qui sont de plus en plus imbriquées :

- la gestion de dossiers ou projets touchant à l'organisation et à la communication interne et externe de l'entreprise comme la gestion de certains dossiers spécifiques (commerciaux, juridiques, relations entre les services centraux et les entités métiers, etc.), l'intervention sur des aspects organisationnels (réunions, déplacements, ...), le suivi dans le cadre d'un reporting aux supérieurs ou autres collaborateurs... et la gestion de la communication entre le cadre dirigeant et son réseau d'interlocuteurs (autres directions ou services, clients externes, médias, etc.).
- la prise en charge du secrétariat au quotidien : traitement du courrier, gestion des agenda(s) et qualification des appels (filtrage, etc.), archivage et classement des documents, des dossiers... et rédaction de notes, rapports, comptes rendus de réunions...

Recrutement : l'assistant ou le secrétaire de direction peuvent occuper cette fonction dans tous types d'entreprises ou d'administrations. C'est toutefois au sein des grandes structures que le statut cadre y est le plus souvent accordé.

Des exemples de métiers

➤ Assistant de direction :

outre ses fonctions classiques de secrétariat (traitement du courrier, réponses téléphoniques, gestion de l'agenda, classement documentaire, organisation des déplacements et des réunions...), il joue un rôle de « bras droit » du directeur : gestion de dossiers comme les relations avec les clients ou les fournisseurs, coordination entre le siège et les antennes, suivi approfondi de tout ou partie des dossiers confiés à son directeur (études préalables, réalisation de tableaux de bord pour des bilans...). Il peut aussi l'assister sur des manifestations (foires, salons ...) et, dans certaines entreprises, peut être amené à encadrer une équipe de secrétaires.

➤ Attaché d'administration centrale :

c'est un fonctionnaire de l'Etat qui a pour mission de participer, sous l'autorité d'administrateurs civils, à la mise en œuvre des directives gouvernementales. Ses fonctions sont d'ordre administratif : rédaction

de textes législatifs, de rapports, de notes, d'études... Ses activités sont alors directement liées à la spécialité de son ministère de rattachement (Economie, Environnement, Affaires culturelles...). Il peut aussi être affecté à un service d'administration générale (gestion du personnel, comptabilité, finances...). Dans tous les cas, il exerce des fonctions de conception et peut être chargé de tâches d'encadrement.

➤ Responsable administratif :

il coordonne l'ensemble des services administratifs. Il définit et supervise la gestion administrative (procédures, fonctionnement, affaires juridiques, ...) et financière (trésorerie, contrôle de gestion, ...) d'une structure selon les choix stratégiques adoptés par les instances dirigeantes et les réglementations (financières, fiscales et commerciales) nationales ou internationales. Ses missions peuvent aussi inclure le suivi juridique et fiscal de l'entreprise, les suivis des assemblées générales...

➤ Secrétaire général de mairie :

collaborateur direct du maire et de ses adjoints, il prépare et met en œuvre les décisions du Conseil Municipal. Il est responsable d'une équipe et assure la coordination de l'ensemble des services. Le secrétaire général de mairie détient des compétences élargies lui permettant d'encadrer et de suivre la gestion administrative et budgétaire de la commune, de conduire des projets en pilotant les ressources humaines. Il dispose de compétences juridiques et rédactionnelles ainsi que d'une connaissance préalable du fonctionnement du secteur public lui permettant de mener à bien des actions complexes en concertation avec les partenaires institutionnels et locaux dans le cadre de l'intercommunalité, par exemple. Fonctionnaire territorial, il travaille le plus souvent dans les petites communes.

➤ D'autres métiers :

Attaché territorial - Rédacteur territorial - Secrétaire administratif

Formation possible à l'UGA

♦ Master (Bac + 5)

- [Manager double compétence](#)
- [Applied corporate management](#)

Il existe deux parcours de master (l'un en français, l'autre en anglais) permettant à des «non spécialistes» ayant un projet professionnel affirmé dans le domaine, d'acquérir une double compétence, en parallèle ou après une autre spécialisation de master.

Des structures d'emploi possibles



Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- Fiche CIDJ n° 2.39 : [Les métiers du secrétariat](#)

Ressources numériques

- [Info jeunesse IJ Box](#) sur [PROSE](#)
- Site [Mon orientation](#)



Social, Humanitaire

Ce secteur regroupe des professionnels travaillant sur des problématiques liées aux difficultés d'ordre social (logement, précarité financière, insertion, difficultés relationnelles, maltraitance...) ou de santé (handicap, dépendance, santé mentale...) que ce soit à travers la gestion de structures d'accueil, l'évaluation ou plus directement l'accompagnement des publics confrontés à ce type de difficultés.

Leur rôle est essentiel dans la lutte contre l'exclusion, pour l'insertion et la reconstruction de liens sociaux. Cela passe par l'accompagnement des chômeurs, l'aide et l'écoute des personnes en difficulté, le conseil aux familles, la reconstitution des réseaux de solidarité, mais aussi la négociation, l'élaboration de projets... toute action qui permet d'être acteur du développement social.

Parmi ces professionnels, on trouve des psychologues, des chargés de mission sur les politiques de la vieillesse dans un conseil général, des assistants de service social, des éducateurs, des conseillers en insertion sociale et professionnelle, des coordinateurs de réseaux médico-sociaux...

Niveau requis : Certains des métiers du secteur sont accessibles avec un Bac au minimum ou un Bac +2 / Bac + 3 tandis que d'autres nécessitent un Bac + 5, notamment les postes de psychologues, de coordination et d'évaluation des politiques menées dans le domaine du social et de la santé.

Des exemples de métiers

➤ **Responsable de service à la personne :** il joue un rôle d'intermédiaire entre le directeur du service d'aide à domicile et l'intervenant lui-même. Il évalue les besoins du demandeur d'intervention, organise la prestation à domicile, établit un planning et veille au suivi des prestations. Pour cela, il recrute et encadre les intervenants sur le terrain. Il doit bien connaître la réglementation économique et sociale de l'aide à domicile ainsi que les dispositifs d'aide financière spécifiques de ce secteur. Enfin, il doit veiller au respect de la qualité des services rendus.

➤ **Conseiller en emploi et insertion professionnelle :**

il conseille et propose des actions d'accompagnement professionnel afin de favoriser l'emploi et l'insertion professionnelle des personnes. Il aide différents

publics à résoudre leurs problèmes de recherche d'emploi, de chômage, de reconversion professionnelle ou parfois de simple gestion de carrière. Il accueille et informe les personnes sur le marché du travail, les professions, les formations.

➤ **Directeur d'établissement social :** il est responsable de l'encadrement technique, administratif et juridique des établissements sociaux et en assure la gestion financière. Il a en charge les établissements accueillant des mineurs inadaptés ou handicapés, des adultes handicapés ou en difficulté : foyers de l'enfance, centres d'hébergement et de réinsertion sociale, instituts médico-éducatifs...

➤ **Conseiller Principal d'Éducation (C.P.E.) :**

il gère la vie scolaire dans les collèges et les lycées d'enseignement général ou tech-

nique. Il surveille les élèves et contrôle le respect du règlement intérieur de l'établissement d'enseignement (comportement, sécurité, effectifs, ponctualité, assiduité, ...) afin de garantir de bonnes conditions de scolarité. Il a à la fois un rôle d'encadrement, de dialogue et d'animation. Il encadre également les équipes d'assistants d'éducation.

➤ **Animateur socio-culturel :** ce terme regroupe une large palette de fonctions qui tournent autour des domaines du sport, des loisirs et de la culture. Il a pour mission de favoriser les échanges. Il contribue ainsi à développer une meilleure cohésion sociale à travers des activités de groupe qu'il conçoit, organise et encadre.

Formations possibles à l'UGA

♦ BUT 2e ou 3e année* (Bac + 3)

- [Animation sociale et socio-culturelle](#)
- [Assistance sociale](#)
- [Éducation spécialisée](#)

♦ Licences professionnelles (Bac + 3)

- [Gestion et accompagnement des parcours professionnels](#)
- [Coordinateur en gérontologie sociale](#)

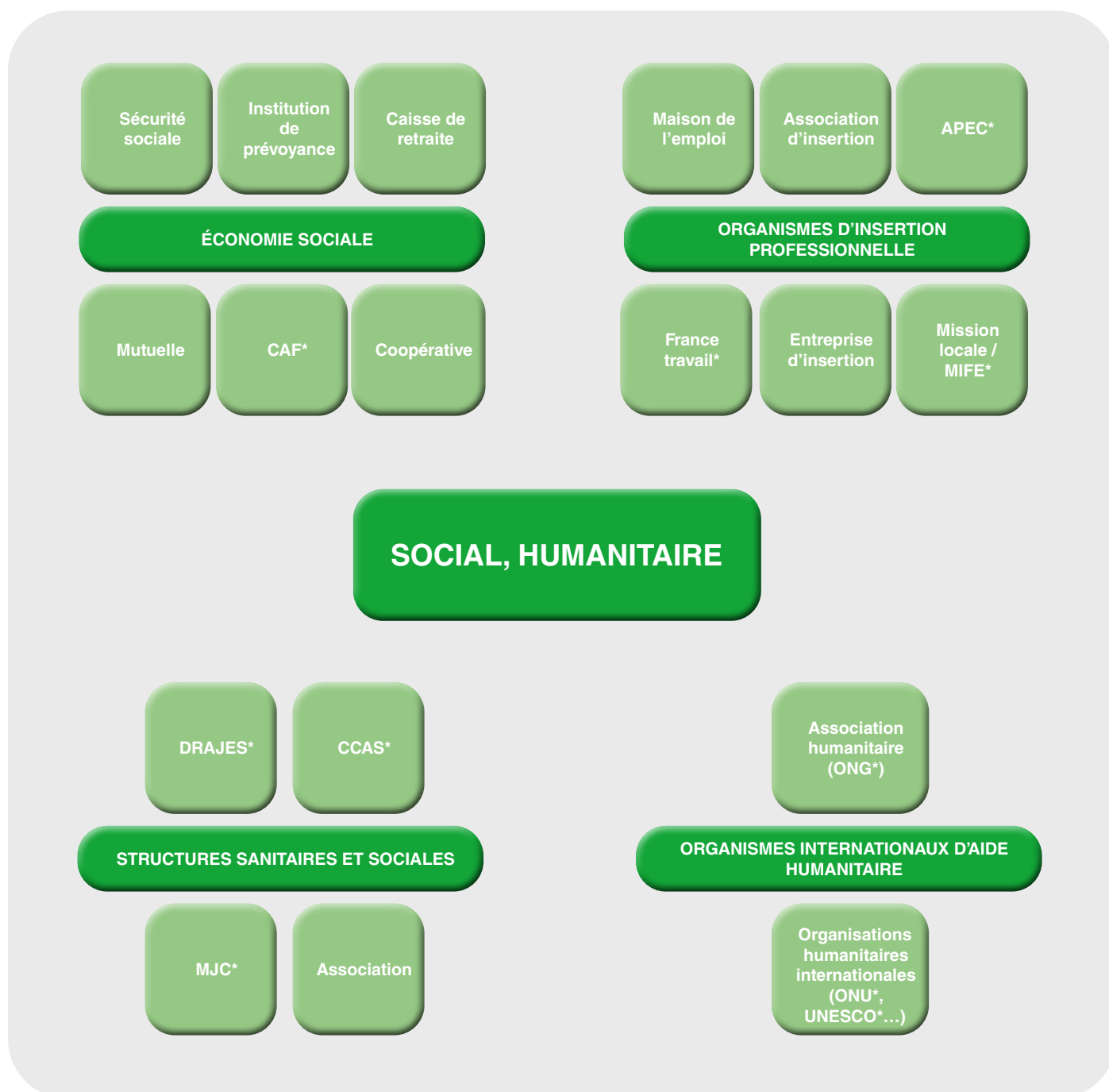
♦ Masters (Bac + 5)

- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - [Encadrement éducatif](#)
- [Vieillesse, handicap, santé, sociétés - Ingénierie de projet et encadrement](#)

♦ Diplôme de Science Po Grenoble - UGA (Bac + 5)

- [Villes, territoires, solidarités](#)

Des structures d'emploi possibles



Liens utiles

- Maison de l'emploi : [exemple du pays voironnais sud Grésivaudan](#) et [coordonnées des maisons de l'emploi de l'Isère](#)
- [Annuaire des maisons de l'emploi en France](#)
- [Sanitaire / social](#) : adresse des structures du secteur
- [Action sociale](#) : registre du social et du médico-social

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- Fiche CIDJ n° 2.09 : [Les métiers de l'humanitaire](#) ; n° 2.76 : [Les métiers du social](#) ; n° 2.763 : [Les métiers de la médiation](#) ; n° 2.710 : [Les métiers de la gestion hospitalière, sanitaire et sociale](#) ; n° 2.767 : [Travailler dans l'économie sociale et solidaire](#)
- Parcours ONISEP n° 177 : [Les métiers du social](#)

Ressources numériques

- [Info jeunesse IJ Box](#) sur [PROSE](#)
- Site [Mon orientation](#)

Sigles utilisés

[ANACT](#) : Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail
[ANR](#) : Agence nationale de la recherche
[AFPA](#) : Association pour la formation professionnelle des adultes
[APEC](#) : Association pour l'emploi des cadres
[ATHENA](#) : Alliance nationale des sciences humaines et sociales
[CAF](#) : Caisse d'allocations familiales
[CCAS](#) ou [CCAS](#) : Centre communal d'action sociale
[CCI](#) : Chambre de commerce et d'industrie
[CDI](#) : Centre de documentation et d'information
[CEREQ](#) : Centre d'études et de recherche sur les qualifications
[CFA](#) : Centre de formation d'apprentis
[CNAM](#) : Centre national des arts et métiers
[CNED](#) : Centre national d'enseignement à distance
[CNRS](#) : Centre national de la recherche scientifique
[CPIR - ATpro](#) : Commissions paritaires interprofessionnelles régionales - association transition pro
[Transitions Pro en Région Auvergne Rhône-Alpes](#)
[DARES](#) : Direction de l'animation, de la recherche, des études et de la statistique (Ministère du travail)
[DEPP](#) : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance
[DGESCO](#) : Direction générale de l'enseignement scolaire
[DGRI](#) : Direction générale de la recherche et de l'innovation (ministère de l'éducation nationale)
[DRAJES](#) : Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports
[DSDEN](#) : Direction des services départementaux de l'éducation nationale
[ETI](#) : Entreprise de taille intermédiaire
[FPE](#) : Fonction publique d'état
[FPH](#) : Fonction publique hospitalière
[FPT](#) : Fonction publique territoriale
[France travail](#) : ex Pôle emploi
[GRETA](#) : Groupement d'établissements publics d'enseignement
[IFÉ](#) : Institut français de l'éducation
[IGESR](#) : Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche
[INJEP](#) : Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire
[MIC / PME](#) : Microentreprise / Petite et moyenne entreprise
[MIFE](#) : Maison de l'information sur la formation et l'emploi
[MJC](#) : Maison des jeunes et de la culture
[ONG](#) : Organisation non gouvernementale ([ONG](#) sur le portail solidaire)
[ONU](#) : Organisation des Nations Unies
[OPCO](#) : Opérateur de compétences
[OSEO innovation](#) : Structure de financement des entreprises innovantes
[UNESCO](#) : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

DES ÉTUDES À L'EMPLOI

> SCIENCES DE L'ÉDUCATION

> Avril 2024



Réalisé par le service Publication Information Communication

Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle - UGA